

CHARTRE D'ENGAGEMENT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

www.sante.gouv.fr

DES MAINS
DÉSINFECTÉES
=
DES RISQUES
ÉVITÉS !!!

MISSION MAINS PROPRES !!!

En écho à la signature par la France de la charte OMS visant à réduire les infections associées aux soins, Le Centre Hospitalier de St Amand Montrond, représenté par son Directeur et le Président de la CME, prend pour les quatre années à venir les dix engagements suivants. Ces derniers visent à poursuivre et renforcer l'implantation de la désinfection des mains, par frictions avec des produits hydro-alcooliques, déjà conduite par les professionnels locaux et les comités de lutte contre les infections nosocomiales.

1 Développer une politique de "mains sans bijou*" en incitant tous les professionnels soignants et leur encadrement à suivre cette règle.

*Alliance comprise.

2 Harmoniser et actualiser la formation des professionnels médicaux et para-médicaux dans le domaine de l'hygiène des mains.

3 Poursuivre la promotion de l'implantation de la technique de désinfection des mains par friction avec des produits hydro-alcooliques [PHA] pour tous les types de soins et celle de la désinfection chirurgicale par friction pour les actes le nécessitant.

4 Acheter des produits pour la friction des mains dont l'efficacité est contrôlée selon les normes européennes et dont la tolérance est évaluée in vivo.

5 Généraliser l'installation des distributeurs de PHA dans toutes les chambres et à chaque poste de soins, avec une information incitative et explicative de l'intérêt de la friction.

6 Avec l'appui du service de santé au travail, s'assurer de la bonne tolérance des techniques utilisées pour l'hygiène des mains et veiller à la prévention des dermatoses.

7 Inciter à un suivi de l'observance et de la qualité de la désinfection des mains, par audit, et surveiller la consommation des PHA par secteur d'activité.

8 Diffuser les résultats des indicateurs de consommation de PHA au sein de l'établissement.

9 Promouvoir l'information des patients et des visiteurs sur la nécessité de respecter une hygiène des mains adéquate.

10 Encourager le dialogue sur l'hygiène des mains entre patients et professionnels afin d'établir un climat de confiance propice à la qualité des soins.

Fait à St Amand Montrond, le 19 Mai 2008.

Le Directeur

Le Président de la CME